

ENGAGEMENT DE VERSEMENT DE TAXE D'APPRENTISSAGE 2021  
Solde de 13% affectée aux établissements de formations technologiques et professionnelles  
Décret n° 2019-1491 du 27/12/2019 relatif au solde de la taxe d'apprentissage

RENSEIGNEMENTS :

VOTRE ENTREPRISE :

ETABLISSEMENT BENEFICIAIRE :

Lycée des métiers du Bois et de l'Habitat  
2 avenue du Lycée  
12 110 AUBIN

SIREN/SIRET :

Contact de l'entreprise :

NOM :

Prénom :

Téléphone :

Email :

Votre masse salariale 2020 : €  
X 0.68% =

Solde école de 13% TA 2021 :

Subvention en matériel déductible € Bonus alternant déductible €

Montant de votre versement :

Au profit du Lycée des métiers du Bois et de l'Habitat  
Code UAI : 0120096p

Mode de règlement :

Virement :

IBAN : FR76 1007 1120 0000 0010 0017 372      BIC :TRPUFRP1

Chèque : A à l'ordre de Lycée des métiers Aubin